

Bureau Veritas Certification fête 20 ans de certification BIO, avec CONFIT DE PROVENCE

Octobre 2014.

Bureau Veritas Certification et Confit de Provence fêtent leurs 20 ans d'agriculture biologique, au SIAL, à Paris-Villepinte, le lundi 20 octobre, à 11h30.

A l'occasion d'une animation culinaire des grands chefs Christian Etienne et Dominique Frerard, Bureau Veritas Certification et Confit de Provence vous invitent à venir partager leur engagement en agriculture biologique sur le stand Espace Provence de PROCAMEX, l'association des exportateurs du Pays d'Arles, Hall 5A, stand M 208.

L'Histoire :

Confit de Provence s'est imposé sur le marché de la confiture bio. Pour Pascal Lepoutre, Directeur Général de Confit de Provence, l'engagement pour une production bio était un pari en 1994. Il s'agissait d'adresser un marché de niche. « Les valeurs écologiques et les échanges avec les premiers clients ont donné un sens à notre implication et nous avons su tenir le cap avec les mêmes partenaires qu'à l'origine, dont Bureau Veritas Certification ».

Vingt ans plus tard, le bio représente 55% du chiffre d'affaires de l'entreprise, installée à Puyricard (13), soit près de 500 tonnes de confitures. Son engagement en agriculture biologique est allé de pair avec une démarche environnementale forte :

- 50% de la consommation annuelle d'énergie provient de son installation photovoltaïque,
- Réduction de 25% de sa consommation en eau, suite à une revue du processus de production.



Tout au long de son développement, Bureau Veritas Certification a su accompagner le développement de Confit de Provence et rester l'organisme de référence pour la gamme de confiture certifiée en agriculture biologique.

A l'occasion du SIAL, Bureau Veritas Certification, représenté par Philippe Nourrit, Responsable du secteur Bio est heureux de récompenser la fidélité de Confit de Provence en lui remettant un certificat spécial.

« C'est aussi l'occasion de souligner le dynamisme de la filière bio et de montrer son développement pour tous les acteurs de ce marché : producteurs, industriels, distributeurs. Bureau Veritas Certification s'implique beaucoup pour améliorer la pédagogie autour du bio, pour moderniser ses outils avec ses clients. Des clients fidèles comme Confit de Provence nous permettent d'avancer » explique François-Charles Lindemann, Directeur Général de la filière agroalimentaire, chez Bureau Veritas Certification.

20 ans de certification commune : bon anniversaire !

En 1994, l'association Qualité-France délivrait ses premiers certificats en agriculture biologique. L'aventure s'est poursuivie au fil des années.

1997 : l'association Qualité-France fête ses 50 ans d'existence (1947-1997)

2002 : l'association se transforme en entreprise, et rejoint le groupe Bureau Veritas,

2011 : Qualité-France SAS fête son 10 000ème certifié

2012 : Qualité-France SAS intègre Bureau Veritas Certification France SAS

2014 : Bureau Veritas Certification fête ses 20 ans d'agriculture biologique

A l'occasion de cet événement, Bureau Veritas Certification et Confit de Provence rappellent leur engagement pour la filière bio, leurs parcours et le développement de leurs entreprises.

La compétence d'une équipe



FR-BIO-10

Bureau Veritas Certification intervient en tant qu'organisme de certification en agriculture biologique. Il est agréé par les pouvoirs publics. Sur les produits étiquetés BIO, c'est la mention FR-BIO-10 qui apparaît lorsque cet organisme a mené les contrôles.

Bureau Veritas Certification est présent sur l'ensemble de la filière Bio ; cela concerne aussi bien l'amont (fabricants d'aliments, collecteurs, exploitations agricoles) que l'aval (fabricants, grossistes, points de ventes...). En complément des règlements européens N°834/2007 et français (CCF janv 2010) sur le mode de production biologique, Bureau Veritas Certification a développé ses propres référentiels :

- à l'international dans le cadre des importations,
- en cosmétique biologique (sur la base de la charte Cosmébio),
- dans le cadre des intrants utilisables en agriculture biologique : amendements et engrais.

Toutes ces prestations reposent sur des méthodologies d'audit maîtrisées par l'organisme de certification :

- ① contrôle/audit sur le site du client par des auditeurs qualifiés,
- ② étude du rapport d'audit, par rapport aux critères d'un référentiel,
- ③ après avis favorable, délivrance d'un certificat et,
- ④ contrôle/audit annuel pour vérifier le maintien des conditions d'attribution.

Poursuivre cette dynamique

En 2014, Bureau Veritas Certification innove et lance plusieurs applications à l'intention de ses clients. Elles complètent les services existants : documents de référence disponible sur son site Internet – www.qualite-france.com, lettres d'information réglementaire « Info-BIO ».

■ Certificat en ligne

Grâce à une plateforme Internet conviviale, il est maintenant possible d'avoir accès de manière facile et rapide aux données des certificats bio. Les recherches peuvent se faire par la localisation (département), par l'activité ou par la raison sociale. S'il s'agit d'un contrôle de la validité d'un certificat, il est même possible de rentrer directement son numéro pour une réponse immédiate.

C'est un nouveau mode de preuve qui peut être communiqué à tous les partenaires et clients. C'est aussi un moyen de chercher de nouveaux fournisseurs.

- Visualiser cet outil : <http://www.qualite-france.com>

■ Intranet client

L'objectif est de centraliser de manière pratique pour les clients tous les documents utiles à leur certification : formulaires de dérogation, supports pour les étiquetages et la communication, etc... Plus de 60 documents sont ainsi accessibles 24/24 h.

Bureau Veritas Certification poursuit son engagement pour développer l'activité agriculture biologique et s'inscrire dans une relation durable avec ses clients.

EN BREF

Bureau Veritas Certification

Bureau Veritas Certification continue son développement. Leader mondial de la certification, ses compétences et son offre se sont considérablement élargies, avec un chiffre d'affaires de 335 millions d'euros et 100 000 certificats délivrés dans plus de 100 pays.

En France, Bureau Veritas Certification **compte plus de 12 000 opérateurs certifiés Bio.**

200 collaborateurs sont dédiés à l'activité agriculture biologique. Ils sont basés à Rennes (35), Puteaux (92) et Loriol (26). En quelques années, Bureau Veritas Certification est devenu le 2nd acteur du marché français, représentant 30% de la certification bio.

www.qualite-france.com
www.bureauveritas.fr/certification

Contact Presse :

laurence.massera@fr.bureauveritas.com – 06 08 04 38 21

Confit de Provence

Depuis 1980, la société CONFIT de PROVENCE s'est imposée sur le marché des confitures en offrant à sa clientèle une matière première de 1er choix et un savoir-faire unique. CONFIT de PROVENCE a su perpétuer les méthodes traditionnelles de préparation et de cuisson des confitures, et adapter son unité de production à la demande du marché avec 3 spécialités :

- LES TRADITIONNELLES : Confitures Extra au sucre de canne cuites au chaudron- utilisation de fruits d'appellation d'origine (abricots et figues de Provence, clémentines de Corse, etc...)
- LA DIETETIQUE : Confitures 100% fruits, sans sucre ajouté.
- LES BIOLOGIQUES

Lancement en 2011 d'une gamme de COMPOTES de FRUITS « PREMIUM » avec morceaux en pot de 430 grammes.

CA 2010 : 4,1 M€

Production totale : 1500 tonnes

www.confitdeprovence.com